PARC NATUREL REGIONAL DE L'AVESNOIS

Technicien « Patrimoine naturel »

Suivi et gestion de sites de compensation écologique

Contexte

Le Parc naturel régional de l'Avesnois, située au Sud-Est du Département du Nord, s'étend sur près de 125 000 hectares et 141 communes. Le territoire se distingue par l'omniprésence du bocage et de la forêt, la présence d'un réseau hydrographique dense et diversifié et des seules pelouses calcicoles départementales, constituant l'un de ses principaux réservoirs de biodiversité de la Région Hauts-de-France.

Dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la Route Nationale 2 (contournement d'Avesnes-sur-Helpe), la DREAL des Hauts-de-France a confié au Parc naturel régional de l'Avesnois une mission de suivi, d'évaluation et de gestion écologique de sites conventionnés en mesures compensatoires et en application de la Séquence « Eviter-Réduire-Compenser ». Ces sites, propriétés communales ou privées, bénéficient d'aménagements et d'adaptation des pratiques visant à résorber les impacts résiduels induits par le projet au travers d'une plus-value environnementale, tout en maintenant les usages en place, notamment agricoles.

Pour conduire cette mission, le Parc recrute un technicien de niveau Bac+2/3 sur CDD d'une durée initiale d'un an, renouvelable. Il exercera au sein d'une équipe pluridisciplinaire de près de 50 agents travaillant en transversalité et œuvrant dans les domaines de la biodiversité, l'eau, le paysage et l'urbanisme, l'économie et l'agriculture ainsi que les énergies renouvelables.

Le technicien recruté travaillera en lien étroit avec les services de l'Etat, notamment la DREAL Hauts-de-France, les communes, les propriétaires privés et les agriculteurs concernés par ces mesures compensatoires.

Mission principale (75% du temps de travail annuel) :

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de pôle « Patrimoine naturel » et sous la coordination technique du chargé de mission « Connaissance du patrimoine naturel », le technicien recruté aura pour missions :

- La réalisation d'inventaires naturalistes multitaxons : avifaune, mammifères (dont chiroptères), amphibiens, flore vasculaire ;
- La capitalisation et valorisation des données produites,
- La rédaction de compte-rendu de visites et de bilans annuels par site suivi et de bilans globaux ;
- Le suivi de la mise en œuvre des mesures conventionnées avec les exploitants agricoles (CPSE, ORE) ;
- La réalisation et le pilotage d'opérations de gestion écologique des milieux : débroussaillage, faucardage, dégagement, fauche, pâturage, lutte contre les EEE... ;
- Le suivi de la création/restauration de zones humides (sondages pédologiques).

Missions secondaires (25% du temps de travail annuel) :

En parallèle, le technicien appuiera le reste de l'équipe du pôle « Patrimoine naturel » dans son programme d'actions : inventaires scientifiques, travaux de gestion, accompagnement de chantiers de plantation, séances de baguage d'oiseaux, animations pédagogiques (grand public et scolaires).

Autres missions ponctuelles :

Il participera aussi aux autres opérations menées au sein du pôle « patrimoine naturel » et à la vie du Parc naturel régional (à titre d'exemple : journées d'équipe, fête de Parc…)

Profil requis : formation, expérience et aptitudes personnelles

- Niveau d'étude minimum : BTS « Gestion et Protection de la Nature » ou équivalent/Licence de Biologie ; BUT / DUT en Génie Biologique, etc.
- **Expertise naturaliste** sur les groupes ciblés et capacité à développer ses connaissances sur les autres groupes (des tests seront proposés à l'entretien) ;
- Connaissance appréciée de taxons complémentaires (entomofaune) ;
- Connaissance des protocoles de suivis naturalistes usuels ;
- Connaissance appréciée du contexte naturaliste régional ;
- Bonne connaissance du milieu agricole, de ses usages et contraintes ;
- Connaissance du contexte réglementaire et des outils associés (ORE, CPSE) ;
- Aisance relationnelle, sens du compromis et du dialogue ;
- Qualité rédactionnelle et d'analyse ;
- Adaptabilité, rigueur, goût pour le travail de terrain ;
- Bonne condition physique adaptée au travail de terrain, notamment d'entretien des milieux naturels ;
- Certifications professionnelles (type ECC) appréciées ;
- Maîtrise du SIG (Qgis) ;
- Permis B indispensable et mobilité personnelle fortement recommandée.

Conditions et gratifications :

- CDD d'un an, avec possibilité d'un renouvellement en contrat de projet de 4 ans ;
- Poste basé à Maroilles (59550) sur 35h, 39h ou 40h hebdomadaires avec RTT ;
- Rémunération statutaire selon la grille indiciaire du cadre d'emplois des techniciens territoriaux, en fonction du grade et de l'expérience ;
- Parc de véhicules à disposition pour les missions de terrain ;
- Avantages : titres restaurant, participation employeur à la complémentaire santé et à la prévoyance, Comité d'Œuvres Sociales.

Date limite de dépôt des candidatures : 30 octobre 2026

Prise de poste souhaité au 1er janvier 2027

Dépôt de candidature (lettre de motivation et C.V. détaillé) à adresser au Président du Parc naturel régional de l'Avesnois de préférence par e-mail à guillaume.dhuiege@parc-naturel-avesnois.com et eric.penet@parc-naturel-avesnois.com avec pour objet la mention « Candidature technicien RN2 »